

## Règlements internes de villa (île de Crète, Grèce)

Nous vous prions de bien vouloir de se familiariser avec les règlements et conditions de location des villas dont l'observation est mandataire pour éviter les malentendus qui peuvent se résulter en vacances mauvaises et abîmées. Ces règlements sont généraux ; les permissions, les souhaits ou les restrictions sont possibles après les négociations et l'accord mutuel de deux parties. Le mépris des règlements internes peut avoir comme conséquences l'annulation de réservation et les pénalités en forme de retenue du montant complet de paiement et du dépôt de garantie.

### Accord avec l'Hôte

En réservant la villa de l'ensemble Rock Bay Villas, vous acceptez les conditions de l'accord présent. Nous vous prions de s'abstenir de réservation du local si vous n'acceptez pas les conditions de l'accord présent, si vous n'approuvez pas ce qui est exposé ci-dessous.

L'ensemble Rock Bay Villas est en propriété privée, c'est pourquoi les normes internationales et la classification en étoiles ne sont pas applicables.

Seulement les hôtes indiqués dans la confirmation de réservation peuvent être présents sur le territoire de l'ensemble résidentiel. Les autres personnes n'ont pas de droit de séjourner et/ou rester d'une manière temporaire sans accord préalable de Locateur. Le nombre maximal des Hôtes qui demeurent à villa, est indiqué dans la description de chaque villa au site de l'ensemble Rock Bay Villas [www.rockbayvillas.com/](http://www.rockbayvillas.com/)

### 1. Procédé de transfert de villa en location

- 1.1. Pour garantir l'absence de dommage et assurer la préservation des biens, l'Hôte est obligé de verser le dépôt de garantie au montant de **2000 EUR**. Ce montant est exigible directement au Locateur au moment de l'occupation de villa réservée. À la fin de séjour réservé, en cas d'absence du dommage des biens le dépôt de garantie est complètement remboursé.
- 1.2. Nous vous notifions qu'il est nécessaire à envoyer à mél [book@rockbayvillas.com](mailto:book@rockbayvillas.com) le document qui certifie le passage de cours complet de vaccination contre COVID-19 en utilisant les vaccins incluses par l'OMS dans la liste des vaccins validées, ou le résultat négatif de COVID-19 PCR test fait pas plus que 48 heures avant l'occupation de villa réservée.
- 1.3. Le temps officiel d'occupation est 14:00, de terminaison d'occupation - 12:00. Le temps d'occupation de villa réservée doit être approuvé au moins 48 heures avant la date d'occupation. Le remboursement en cas de délai en route ou d'ajournement de la date d'arrivée n'est pas prévu.
- 1.4. Par l'accord présent l'Hôte donne son accord au traitement, sauvegarde et utilisation des données personnelles fournies par lui.

### 2. Conditions financières et règlement des paiements

- 2.1. Le prix de location et services complémentaires (s'ils existent) est indiqué en EURO dans la confirmation de votre réservation.
- 2.2. Après la réception de réservation l'Hôte s'oblige de régler les paiements conformément aux conditions financières. En cas d'absence de paiement dans le délais mentionné la réservation sera annulée sans avis préalable.

- 2.3. Les conditions de règlement des paiements : 30% de prix de location au cours de 48 heures après la réception de confirmation. Le paiement final est réglé 30 jours avant l'occupation de local réservé. Si la réservation a lieu moins que 30 jours avant l'occupation, le 100% paiement au cours de 48 heures est mandataire.
- 2.4. Après la réception de paiement tous les renseignements, notamment, la description générale de local loué, y compris la liste des équipements, les dates d'occupation et de la fin d'occupation, le montant payé, le montant de paiement supplémentaire (s'il existe), le montant de dépôt de garantie pour assurer la préservation des biens, sont envoyés d'une manière automatique à mel de l'Hôte et/ou à l'autre contact fournis par lui; ils sont les confirmation officielles de contrat et les références en cas de dispute.
- 2.5. Les paiements sont réglés en utilisant les cartes (VISA, VISAELECTRON, MASTERCARD, MAESTRO) ou par virement bancaire.
- 2.6. Si la réservation est annulée moins que 30 jours consécutifs auparavant, le montant de pénalité est 50% du prix de location. Si la réservation est annulée moins que 14 jours consécutifs auparavant, le montant de pénalité est 100% du prix de location. La liste des hôtes peut être modifié d'après l'accord préalable. En cas de location avec succès en futur de villa dont la réservation était annulée le montant payé sera remboursé.
- 2.7. En cas de maladie de l'un des hôtes, notamment, en cas de COVID-19 qui exclut tous les déplacements et sera confirmé par les documents délivrés par les autorités médicales compétentes, cet hôte reçoit le bon compensatoire (les détails sont indiqués au bon). Cette règle est applicable moyennant que les autres hôtes s'en profiteront de leur réservation.

### **3. Compétence juridictionnelle**

- 3.1. Toutes les disputes qui peuvent avoir lieu au cours d'exécution de l'accord présent sont réglées au cours des négociations, et en cas d'impossibilité de parvenir à l'accord – par voie de justice conformément aux lois applicables dans la République Hellénique.

### **4. Obligations de Hôtes**

- 4.1. Il est interdit de déplacer les meubles et de faire n'importe quelles actions pour changer le design artistique de villa, la localisation des éléments décoratifs, des appareils, équipements, dispositifs et mécanismes sans accord préalable de Locateur. Les Hôtes sont responsables pour l'intégrité des tous les objets présents à villa et sur le territoire de l'ensemble résidentiel.
- 4.2. À la fin de période de location, de faire la villa vide et de transmettre au Locateur la villa, les biens immobiliers et mobiles situés à villa, en leur état initial, sans endommagement.
- 4.3. De compenser le dommage causé au Locateur par l'utilisation mauvaise des biens immobiliers et mobiles de l'ensemble résidentiel, s'il n'était pas compensé par le dépôt de garantie.
- 4.4. D'assurer l'accès libre de Locateur et/ou son représentant et les autorités compétentes dans tous les temps pour l'intervention et le dépannage.

- 4.5. D'assurer l'accès au temps accordé sur le territoire de villa pour le personnel d'entretien de villa, si tels services sont prévus (la femme de chambre, le jardinier, le cuisinier, le spécialiste qualifié des piscines, etc.).
- 4.6. En conformité avec la législation hellénique, il faut observer le silence pendant la nuit de 23:00 jusqu'à 08:00.
- 4.7. Il est interdit de fumer aux locaux, il est autorisé de fumer seulement sur les sites à plein air et dans les locaux dédiés des zones publiques.
- 4.8. L'ensemble résidentiel est protégé par la garde de vingt-quatre heures avec la vidéosurveillance. Les Hôtes sont responsables pour la sécurité des leurs biens personnels et objets précieux, c'est pourquoi nous vous prions de les garder au coffre-fort.
- 4.9. L'utilisation de la vaisselle en verre aux sites à plein air est interdite. Pour cela, l'ensemble de la vaisselle incassable est prévu dans chaque villa.
- 4.10. La conduite personnelle de la voiture de club est interdite.
- 4.11. Le Locateur n'est pas responsable pour tous les accidents, maladies ou traumatismes qui peuvent arriver aux Hôtes au cours de leur séjour sur le territoire de l'ensemble résidentiel.
- 4.12. Les Hôtes sont complètement responsables pour toutes les actions qui violent les lois de la République Hellénique.

## **5. Les droits des Hôtes**

- 5.1. De résider à villa et d'utiliser les biens immobiliers et mobiliers correspondants en évitant leur endommagement.
- 5.2. Après l'approbation des détails et la réception de permission de Locateur, conformément aux lois de la République Hellénique, il est possible d'organiser et tenir tous les fêtes, soirées, cérémonies de mariage et les autres événements similaires. L'équipe de l'ensemble Rock Bay Villas est prête à organiser tous les types des services culinaires, restauration, services de cuisinier et/ou de l'autre personnel d'entretien.

L'équipe de Rock Bay Villas veut assurer la satisfaction et le plaisir des Hôtes qui viennent chez nous. En cas de tous les problèmes ou désagréments au cours de votre vacances nous vous prions d'informer sans délais notre administrateur gérant - il est présent sur le territoire de l'ensemble des villas 24/7, il est responsable de qualité des services prêtés.

**Bienvenue à Rock Bay Villas!**

**Nous vous souhaitons les émotions éclatantes et les impressions inoubliables!**